

ADMINISTRATION
48, rue de la République
ADRESSES LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 2

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

RÉDACTION
4, rue Paradis, 4
MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHÔNE ET DÉPARTEMENTS MITRHOPIES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

Dimanche 13 mars, l'ECHO DE LYON
commencera la publication du chef-d'œuvre
de PAUL FÉVAL,

LE BOSSU

Ce magnifique roman de cape et d'épée,
type inimitable de tous les romans d'aventures
qui n'ont jamais pu égaler l'intérêt
si varié, si dramatique, si gai parfois,
que l'illustre romancier a su, de la première
à la dernière ligne, donner à son
épique LE BOSSU.

Legardère, Coardasse, Passepoil, tous
ces héros que le théâtre a diminués en
resserrant leurs aventures en quelques
tableaux rapides, vont revivre dans leur
magistrale ampleur dans le feuilleton de
l'ECHO DE LYON; — où nos lecteurs,
nous en sommes certains, seront enchantés
de les revoir de plus près, dans leur
vrai cadre et sous leur forme primitive
et exacte.

C'est dimanche 13 mars que l'ECHO DE
LYON commencera la publication de

LE BOSSU

Par Paul FÉVAL

Lettre Parlementaire

Si l'on s'en tient uniquement aux
chiffres du scrutin qui a suivi l'ordre du
jour présenté par M. Gustave Rivet, on
serait tenté de croire que le ministère
Loubet est, d'ores et déjà, parfaitement
d'aplomb sur ses étriers et qu'il peut à
l'avenir, grâce à la grosse majorité qui
semble lui être acquise, aller bravement
son chemin.

Nous supposons que M. Loubet, qui
est un vieux routier de la politique, a
compris, malgré l'ivresse du triomphe, la
signification exacte, la véritable portée
de ce vote et qu'il a eu la sagesse
d'y voir tout ce qu'il renferme en réalité.

Ce que je disais dans ma lettre précédente
de l'antipathie, de la défiance pour
plus exactement parler, de nombreux
membres du Parlement contre M. Constans,
s'est trouvé pleinement confirmé
par le vote de jeudi. Cette constatation
n'est d'ailleurs pas personnelle;
plusieurs députés, et non des moins
connus, ont exprimé l'avis que M.
Constans avait été très atteint par le
scrutin.

C'est ainsi que Pelletan, qui a voté
contre le ministère, disait aujourd'hui:
« J'ai voté contre le ministère, c'est vrai.
Ayant déjà voté contre le cabinet de
Freyinet parce qu'il suivait une politique
d'équivoque, j'ai trouvé juste de
suivre la même ligne de conduite à
l'égard du cabinet Loubet, qui, malgré
le changement d'étiquette, doit suivre
une politique semblable; car, à mon
avis, le second n'est qu'une simple transformation
du premier, un trompe-l'œil
auquel je ne saurais me laisser prendre.
Mais, malgré cela, je m'explique et comprends
le vote de beaucoup de mes collègues
de la gauche radicale. Ils ont,
avant tout, voté contre « l'idole ».

Quand j'aurai nommé Constans, j'aurai
désigné le Bouddha dont parle Camille
Pelletan.

Il y a du vrai, beaucoup de vrai dans
cette assertion; nombre de députés
ont été entraînés à voter pour, un peu

sous la poussée d'un sentiment de
protestation contre la campagne de presse
qu'avait inspirée l'ex-ministre de l'intérieur.

Mais il ne faudrait pas voir là l'unique
raison du succès obtenu par le ministère.
Le monde parlementaire, pris dans son
ensemble, n'est pas guidé par l'enfantillage
qui caractérise les débris du parti
boulangiste. De plus hautes questions
ont déterminé la grande majorité des
gauches à donner leurs voix au nouveau
cabinet.

On s'est plu, on se plait dans les journaux
républicains modérés, à considérer
les députés appartenant à la nuance
radicale, comme des brouillons prêts, en
toute occasion, à jouer les Cromwell ou
les Warwick. Cette attitude, si elle est
celle de deux ou trois personnalités,
n'est pas prise par la majorité de la
gauche radicale.

Voter contre le ministère Loubet,
parce que c'était le ministère Loubet,
a paru complètement illogique et c'est
pourquoi nous voyons les noms de presque
tous les députés radicaux figurer dans
la liste des amis du ministère. Qu'on
ne s'y trompe pas toutefois et qu'on
ne s'imagine pas que le parti avancé
ait l'intention de rien abandonner
de ses espérances et des réformes que
contient son programme. Loin de là.

Mais pourquoi ne pas rendre hommage
à la franchise des déclarations du président
du conseil? Pourquoi ne pas lui
accorder le délai qui permettra de constater
si ses actes seront en rapport avec
ses paroles?

Telles sont les questions qui se sont
posées au moment du scrutin; les chiffres
vont ont dit déjà quelles réponses
on avait jugé sage de faire.
Je me résume: la Gauche radicale n'a
pas désarmé; mais elle fait trêve, attendant
des actes. C. H.

LA POLITIQUE

On commence à avoir dit et redit, sur
la crise ministérielle, sur sa solution —
peut-être précire — et sur ses causes —
peut-être fantaisistes — tout ce qu'il était
possible de dire. Comme je l'affirmais au
lendemain de la constitution du ministère
Loubet, c'est aux actes et aux actes seulement
qu'on jugera un cabinet qui a eu
la bonne chance de rencontrer comme
don de joyeux avènement une majorité
de bienvenue, a peu près exclusivement
républicaine. Or, comme jusqu'à présent
ce cabinet n'a pas encore passé des
paroles aux actes, on ne peut que l'attendre
— et on l'attend.

En l'attendant d'ailleurs, il n'est pas
sans intérêt de regarder autour de soi et
par delà la frontière. En Angleterre, nous
allons assister à une crise, je ne dirai pas
ouvrière quoiqu'il s'agisse d'une formidable
grève des ouvriers des mines de houille,
mais industrielle, puisqu'il devient évident
qu'en l'occurrence les patrons sont
d'accord avec les travailleurs pour
cesser provisoirement toute exploitation
et pour, ainsi, relever les prix du charbon
et, de ce fait, permettre une augmentation
des salaires ouvriers.

Ils sont toujours pratiques, ces Anglais,
et cette fois encore, ils donnent une éloquent
leçon de choses au parti ouvrier,
ainsi qu'aux capitalistes du continent.
Plutôt que de se combattre entre eux,
ils s'associent contre le consommateur que,
peu à peu, la concurrence avait par trop
favorisé aux dépens des producteurs. Ce
n'est pas à une lutte de classe qu'aboutit,
là bas, leur crise ouvrière, c'est à une
liaison entre gens de même industrie —
travailleurs et patrons — et vous allez voir
comme, de cette façon, ils vont plus vite
encore à une amélioration du sort des uns

et de l'autre?
« Je passerai quand même », répéta Michel
Strogoff.

Le jour commençait à se lever, lorsque
la kabitka arriva sur la rive gauche
là même où aboutissait une des grandes
allées du parc. En cet endroit, les berges
dominaient d'une centaine de pieds le
cours de Yeniseï. On pouvait donc l'observer
sur une vaste étendue.

— Voyez-vous un bac? demanda Michel
Strogoff, en portant avidement ses yeux
d'un côté et de l'autre, par une habitude
machinale, sans doute, et comme s'il
entendait un bruit.

— Il fait à peine jour, frère, répondit
Nadia. La brume est encore épaisse sur
le fleuve et on ne peut en distinguer les
eaux.

— Mais je les entends mugir? répondit
Michel Strogoff.

En effet, des couches inférieures de ce
brouillard sortait un sourd tumulte de
courants et de contre-courants qui s'entrechoquaient. Les eaux très hautes à
cette époque de l'année, devaient couler
avec une torrentueuse violence. Tous
trois écoutaient, attendant que le rideau
de brumes se levât. Le soleil montait
rapidement au-dessus de l'horizon et ses

qui ne sera pas cependant la ruine pour
les autres.

Remarquez que, dans le cas très curieux
et très significatif dont il est question, ce
sont les gros capitalistes, ceux qui consomment
le charbon par immenses quantités
qui, finalement, vont payer les frais de
la guerre. Les dividendes des propriétaires
et des actionnaires de hauts fournaux,
d'usines, de steamers diminueront de
toute l'augmentation réalisée par le
relèvement des prix du charbon.

Vous direz que les petits consommateurs
aussi seront frappés: c'est possible,
mais enfin, qui veut la fin veut les moyens
et si un cinquième ou un sixième de la
production houillère est employée aux
besoins ménagers, ce sera en somme une
différence de quatre cinquièmes ou de
cinq sixièmes au profit des petites bourses
qui pourront, par l'élévation des salaires,
recueillir beaucoup plus qu'elles ne
perdront en réalité au nouvel état de choses.

En somme, il y a là de quoi beaucoup
médiater. Une fois de plus, un peuple
pratique par excellence nous montre que
les solutions adroitement pacifiques valent
mieux que les partis-pris violents et que
le mot revendication ne veut pas dire
forçément lutte acharnée entre patrons et
ouvriers, — mais plutôt entente sur un
terrain où chacun trouve son avantage. —
C'est surtout aux patrons de chez nous
que cette méditation serait profitable.

JEAN-CLAUDE.

DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

LE CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 5 mars.
Les ministres se sont réunis, ce matin, à
l'Élysée, sous la présidence de M. Carnot.
Il se sont occupés de l'expédition des
affaires courantes; il se sont en outre
entendus des divers projets qui figurent à
l'ordre du jour du Sénat et de la Chambre.

LA DIRECTION DES CHEMINS DE FER

M. Viette, ministre des travaux publics,
a soumis à la signature de M. Carnot un
décret aux termes duquel M. Metzger, ingénieur
en chef des ponts et chaussées, est
nommé directeur des chemins de fer, en
remplacement de M. Gay, inspecteur général
des ponts et chaussées, qui est délégué
dans les fonctions de directeur du personnel
et de la comptabilité.

RÉVOCACTION D'UN MAIRE

M. Loubet, ministre de l'intérieur, a fait
signer un décret prononçant la révocation
de M. Testud, maire de Devillac, de Lot-et-
Garonne.

LES FILS DE COTON

M. Carnot, sur la proposition de M. Jules
Roche, et sur le rapport du comité des arts
et manufactures et du conseil d'Etat, a
signé un décret portant règlement d'administration
publique pour l'application de
l'article 10 de la loi des douanes.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Le ministre du commerce a, en outre,
soumis au conseil un projet de loi tendant à
l'ouverture d'un crédit de 2,250,000 francs
pour l'installation au boulevard Brune des
ateliers destinés à contenir le matériel des
postes et télégraphes.

Nouvelles Militaires

Paris, 5 mars.
Des doutes se sont élevés dans les corps
d'armée au sujet de la participation à la
prochaine période d'instruction des officiers
appartenant au 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> bataillons et aux
dépôts annexes des régiments territoriaux
d'infanterie.

Il a été décidé que ces officiers seront
convoqués pour la période du printemps;
on les appellera en même temps que les
hommes du 3<sup>e</sup> et du 4<sup>e</sup> bataillon, et du dépôt
de leur régiment territorial. Ceux de ces officiers
qui, par leur âge, se trouvent dégagés
de toute obligation militaire ou ne restent
dans les cadres que par bonne volonté,
seront seulement convoqués après une
demande préalable de leur part.

Cette décision intéresse une foule d'anciens
officiers; ils n'ont conservé leur grade
dans l'armée territoriale que pour le temps
de guerre.

CHAMBRE

AVANT LA SÉANCE

Paris, 5 mars.
Les couloirs sont absolument calmes.
La Chambre va revenir paisiblement à
son ordre du jour et reprendre enfin la
discussion de la censure.

M. Hénon doit achever le discours
qu'il avait commencé le 24 janvier dernier
et qui a été interrompu tant par les
vacances que par la crise ministérielle.
Il n'aurait peut-être aucun mal à reprendre
le fil de ses idées, mais malgré la
meilleure volonté il paraît difficile que
la Chambre ait présente à l'esprit la série
d'arguments qu'il avait alors présentés
le député du Finistère. M. Guillemet lui
répondra, probablement M. Bourgeois
interviendra ensuite.

Le débat ne sera probablement pas
épuisé avant lundi prochain.

LA SÉANCE

Paris, 5 mars.
La séance est ouverte à deux heures,
sous la présidence de M. Floquet.

M. le président fait connaître qu'il a
reçu deux demandes en autorisation de poursuites
contre un membre de la Chambre. Ces
demandes seront renvoyées aux bureaux.

La Chambre adopte un projet de loi
autorisant la ville d'Aix-les-Bains (Savoie),
à changer l'affectation des fonds de
son emprunt.

La Chambre prend en considération
une proposition de loi de M. Dupuy-
Dutemps ayant pour but de supprimer
les juridictions d'exception.

Elle adopte un projet de loi portant
approbation de la convention relative à
la vérification et au bornage de la partie
de la frontière franco-suisse entre Mont-
dolent et le lac Léman, signée à Paris le
10 juin 1891.

Elle adopte enfin, à l'unanimité de 341
voix, un crédit pour l'école primaire
supérieure d'Angoulême.

M. Barthou dépose une proposition de loi
tendant à modifier l'article 11 de la loi de
1883 sur l'élection des conseils d'arrondissement;
il demande l'urgence, d'accord avec
le gouvernement.

L'urgence est déclarée.
Plusieurs membres demandent la discussion
immédiate.

MM. Plichon et Jolibois combattent cette
demande.

La proposition est renvoyée à la commission
chargée d'une proposition relative
à l'élection des conseils généraux.

La Censure

L'ordre du jour appelle la suite de la
discussion (urgence déclarée) des propositions
de loi: de M. Antonin Proust sur
la liberté des théâtres, portant abrogation
de la loi de 1850; de M. Le Senne,
tendant à l'abolition de la censure et à
la suppression de la commission d'examen
des ouvrages dramatiques.

DISCOURS DE M. HÉNON

M. Hénon reprend son discours commencé
le 18 janvier dernier. Il rappelle qu'il
fallait trouver un régime nouveau remplaçant
l'ancien.

L'orateur passe en revue les diverses
formules qui ont été proposées pour remplacer
l'état de choses actuel.

La surveillance de la police sur les théâtres
serait trop brutale et risquerait de
laisser sans compensation les intérêts des
directeurs et auteurs. La répression de la
justice aurait beaucoup de chance d'être
inefficace eu égard à la lenteur de la
procédure. Quant à l'application aux auteurs
dramatiques de la loi de 1881 sur la presse,
elle est impossible.

D'ailleurs, ce ne serait pas revenir à l'égalité
puisqu'on se sent obligé de conserver la
censure au point de vue des relations extérieures.

M. Hénon cite l'opinion de M. Zola et
de M. Alexandre Dumas: « Le jour où il n'y
aura plus de censure, je me charge, a dit ce
dernier, avec vingt personnes de faire tomber
une pièce! »

Est-ce là l'idéal poursuivi? (Très bien!
Très bien!)
La censure n'est ni un fléau, ni une
providence, elle vaut ce que valent les gouvernements
qui l'emploient. Même en ne
faisant rien, elle rend des services, car elle
tient en respect les spéculateurs en obscénité
et en scandale.

mules qui ont été proposées pour remplacer
l'état de choses actuel.

La censure n'est ni un fléau, ni une
providence, elle vaut ce que valent les gouvernements
qui l'emploient. Même en ne
faisant rien, elle rend des services, car elle
tient en respect les spéculateurs en obscénité
et en scandale.

M. Hénon cite l'opinion de M. Zola et
de M. Alexandre Dumas: « Le jour où il n'y
aura plus de censure, je me charge, a dit ce
dernier, avec vingt personnes de faire tomber
une pièce! »

Est-ce là l'idéal poursuivi? (Très bien!
Très bien!)
La censure n'est ni un fléau, ni une
providence, elle vaut ce que valent les gouvernements
qui l'emploient. Même en ne
faisant rien, elle rend des services, car elle
tient en respect les spéculateurs en obscénité
et en scandale.

DISCOURS DE M. GUILLEMET

M. Guillemet, rapporteur, réclame pour
le théâtre le droit commun qui régit la
presse et les réunions publiques.

Le journal qui pénètre partout et sur le
public une action plus puissante que le
théâtre. Les réunions publiques peuvent
allumer l'émeute, cependant la presse et les
réunions sont libres.

D'ailleurs, la censure n'a pas empêché le
succès du Théâtre Réaliste. Mais le public
a su faire son devoir.

L'esprit ombrageux, méfiant, de la
censure est aussi funeste à l'art qu'à la
morale. Le théâtre peut, sans inconvénient,
s'occuper de politique, il constitue comme
le livre et le journal un enseignement.

La censure pratiquée d'une façon très
libérale devient sous la République une
institution inutile. Elle est quelquefois
tracassière, forcément arbitraire et capricieuse.
Son histoire est pleine de contradictions.
Le ministre d'aujourd'hui peut avoir les
idées les plus libérales, mais les ministères
se suivent et ne se ressemblent pas toujours.

Il a fallu un coup d'Etat pour qu'on pût
jouer la Dame aux Camélias, et pour qu'on
pût reprendre Ruy-Bias, une révolution.

La commission actuelle tient à rassurer
les Français par un essai de trois ans, et le
maintien de l'examen préalable des œuvres
dramatiques concernant nos relations extérieures.
C'est au nom de la liberté que le
rapporteur demande l'adoption des conclusions
de la commission.

DISCOURS DE M. ANTONIN PROUST

M. Antonin Proust rappelle que la censure
instituée contre les manifestations politiques
a fait des concessions à la littérature
obscène et à l'immoralité française.
Le seul remède à cela, c'est la liberté.

L'orateur réclame le droit commun d'après
la loi de 1881. Il demande le renvoi du
contre-projet Isambert à la commission de la
censure.

DISCOURS DE M. MICHOU

M. Michou dit qu'il est partisan de la
liberté, mais non de la licence. L'orateur
veut envisager la question au point de vue
de l'intérêt des enfants. Le théâtre ne peut
être libre sans porter atteinte à la moralité
des enfants.

L'orateur repousse l'essai de trois ans et
s'oppose à ce que la Chambre passe à la
discussion des articles.

RÉPONSE DE M. BOURGEOIS

M. Bourgeois, ministre de l'instruction
publique, dit que le gouvernement ne peut
s'associer aux propositions de la commission.
La commission propose un essai de
trois ans. Si on veut faire une expérience,
il faudrait la faire dans des conditions utiles.
En ne maintenant pas la censure préventive
pour ce qui touche aux relations extérieures,
on augmente la responsabilité du
gouvernement.

M. Guillemet, rapporteur, dit que la
commission renonce à l'article.

Le ministre dit que l'on accuse la censure
d'arbitraire; cependant on reconnaît
l'arbitraire de la police, qui pourra toujours
arrêter une représentation.

Il faudra que le commissaire de police
juge lui-même pendant la représentation, si
la pièce peut-être jouée ou non. Est-ce là un
régime préférable à la censure? Supérieur
au droit de l'écrivain est le droit de la société.

Le ministre doit intervenir, car il est
responsable devant le Parlement. Supérieur
aussi est le droit individuel contre le ridicule.
Pour ces motifs, le gouvernement
estime que la Chambre ne doit pas passer à
l'examen des articles.

M. Lecomte dit qu'il serait bon de faire
l'essai de la liberté complète.

M. Isambert demande l'interdiction de
la discussion générale jusqu'à ce que la
commission ait examiné son contre-projet.

LE VOTE

La Chambre consultée refuse de passer
à la discussion des articles et repousse
l'urgence sur le contre-projet de
M. Isambert, que ce dernier transforme
en proposition spéciale et qui est renvoyée
à la commission d'initiative.

Lundi, à 2 heures, séance publique.
La séance est levée à 6 heures moins
cinq.

Autour du Parlement

Paris, 5 mars.

La Défense des Côtes
M. Edouard Lockroy a déposé aujourd'hui
une proposition tendant à transférer
au ministère de la marine la défense des
côtes et réorganisant ce service sur de
nouvelles bases. On sait qu'actuellement
il dépend à la fois des ministères de la
guerre et de la marine.

Un Député poursuivi
La demande de poursuites déposée
aujourd'hui sur le bureau de la Chambre
se réfère à un procès de presse privé.
Elle vise M. Delahaye, député boulangiste
d'Indre-et-Loire.

Commission du Budget
La commission du budget avait à examiner
aujourd'hui une demande de crédit
supplémentaire sur l'exercice de 1891
s'élevant à 12,800,000 fr. pour le ministère
de la guerre.

Après l'exposé de l'affaire par M. Cocheret,
rapporteur du budget de la guerre, la
commission, sur la motion de M. Poincaré,
a décidé d'ajourner sa décision jusqu'à ce
qu'elle ait entendu le ministre de la guerre.

Commission des Douanes
La commission des douanes a examiné
aujourd'hui, sans prendre de décision,
trois projets: projet de loi réglant les
rapports commerciaux entre la France et
la Grèce; projet autorisant: 1<sup>o</sup> l'admission
en franchise sur le continent français
d'un certain nombre de produits d'origine
corse (chèvres, fromages de pâte dure,
etc.), et 2<sup>o</sup> l'application du tarif continental
à ces produits importés de l'étranger en Corse; proposition
de M. Graux, ayant pour objet d'attribuer
pendant six mois un crédit de 3 millions à
l'encouragement de la culture des
graines oléagineuses.

Informations Politiques

CONVOCACTION D'ÉLECTEURS
Paris, 5 mars.
Les électeurs sénatoriaux de la Côte-d'Or
sont convoqués pour le 24 avril, à l'effet
de remplacer M. Joignaux, décédé.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES
Conformément aux décisions antérieures
du gouvernement, les élections municipales
restent fixées au 4<sup>e</sup> mai.

LE PROCHAIN BUDGET

M. Rouvier ne pouvant toujours pas sortir,
les ministres se réuniront chez lui lundi
afin d'arrêter les bases du nouveau budget.
On sait qu'en se constituant les ministres
qui viennent d'arriver aux affaires ont pris
connaissance des études faites à ce sujet par
le ministre des finances sous le cabinet précédent
et qu'ils les ont adoptées.

Feuilleton de l'ECHO DE LYON
6 Mars

48

MICHEL STROGOFF

Par JULES VERNE

DE MOSCOU A IRKOUTSK

DEUXIÈME PARTIE

« Bon Dieu! s'écria Nicolas, jamais je
ne gagnerai mes appointements dans ce
désert! »

— Ami, dit Nadia, il faut reprendre
avec nous la route d'Irkoutsk.

— Il le faut, en vérité! répondit
Nicolas. Le fil doit encore fonctionner
entre Oudinsk et Irkoutsk, et... Partons-
nous, petit père?

— Attendez à demain, répondit Michel
Strogoff.

Nicolas l'avait entendu et se retourna
vers Michel Strogoff:
— Pardons, petit père, dit-il. Hélas!
la nuit et le jour, il est vrai que c'est
tout un pour toi!

— Ne le reproche rien, ami, répondit
Michel Strogoff, qui passa sa main sur
ses yeux. Avec toi pour guide, je puis
agir encore. Prends donc quelques heures
de repos. Que Nadia se repose aussi.
Demain, il fera jour.

Michel Strogoff, Nadia et Nicolas
n'eurent pas à chercher longtemps pour
trouver un lieu de repos. La première
maison dont ils poussèrent la porte était
vide, aussi bien que toutes les autres.
Il n'y avait que quelques boîtes de
feuillage. Fente de mieux, le cheval
dut se contenter de cette maigre nourriture.
Quant aux provisions de la kabitka,
elles n'étaient pas épuisées, et
chacun en prit sa part. Puis, après s'être
agenouillés devant une modeste image
de la Panaghia suspendue à la muraille,
et que la dernière flamme d'une lampe
éclairait encore, Nicolas et la jeune fille
s'endormirent, tandis que veillait Michel
Strogoff, sur qui le sommeil ne
pouvait avoir prise.

Le lendemain, 26 août, avant l'aube,
la kabitka, réattelée, traversait le parc
de boueux pour atteindre la berge de
l'Yeniseï.

Michel Strogoff était vivement préoccupé.
Comment ferait-il pour traverser
le fleuve, si, ce qui était probable, toute
barque ou bac avaient été détruits afin
de retarder la marche des Tartares? Il
connaissait l'Yeniseï, l'ayant déjà franchi
plusieurs fois. Il savait que sa largeur
est considérable, que les rapides

sont violents dans le double lit qu'il
s'est creusé entre les îles. En des circonstances
ordinaires, au moyen de ces
bacs spécialement établis pour le transport
des voyageurs, des voitures et des
chevaux, le passage de l'Yeniseï exige
un laps de trois heures, et ce n'est qu'au
prix d'extrêmes difficultés que ces bacs
atteignent sa rive droite. Or, en l'absence
de toute embarcation, comment la
kabitka irait-elle d'une rive à l'autre?

« Je passerai quand même », répéta Michel
Strogoff.

Le jour commençait à se lever, lorsque
la kabitka arriva sur la rive gauche
là même où aboutissait une des grandes
allées du parc. En cet endroit, les berges
dominaient d'une centaine de pieds le
cours de Yeniseï. On pouvait donc l'observer
sur une vaste étendue.

— Voyez-vous un bac? demanda Michel
Strogoff, en portant avidement ses yeux
d'un côté et de l'autre, par une habitude
machinale, sans doute, et comme s'il
entendait un bruit.

— Il fait à peine jour, frère, répondit
Nadia. La brume est encore épaisse sur
le fleuve et on ne peut en distinguer les
eaux.

— Mais je les entends mugir? répondit
Michel Strogoff.

En effet, des couches inférieures de ce
brouillard sortait un sourd tumulte de
courants et de contre-courants qui s'entrechoquaient. Les eaux très hautes à
cette époque de l'année, devaient couler
avec une torrentueuse violence. Tous
trois écoutaient, attendant que le rideau
de brumes se levât. Le soleil montait
rapidement au-dessus de l'horizon et ses

premiers rayons n'allaient pas tarder à
pomper ces vapeurs.

— Eh bien! demanda Michel Strogoff,
— Les brumes commencent à rouler,
frère, répondit Nadia, et le jour les
pénètre déjà.

— Tu ne vois pas encore le niveau du
fleuve, sœur?

— Pas encore.

— Un peu de patience, petit père, dit
Nicolas. Tout cela va se fondre? Tiens!
voilà le vent qui souffle. Il commence à
dissiper ce brouillard. Les hautes collines
de la rive droite montrent déjà
leurs rangées d'arbres! Tout s'en va!
Tout s'en vole! Les bons rayons du soleil
ont condensé cet amas de brumes!
Ah! que c'est beau, mon pauvre aveugle,
et quel malheur pour toi de ne pouvoir
contempler un tel spectacle!

— Vois-tu un bateau? demanda Michel
Strogoff.

— Je n'en vois aucun, répondit Nicolas.

— Regarde bien

LE 1er MAI A FOURMIES

On se préoccupe de plus en plus, dans les divers milieux politiques, de la journée du 1er mai. La manifestation à Fourmies prendra, croit-on, une importance d'autant plus grande qu'elle coïncide avec les élections municipales et que le parti ouvrier a l'intention de poser la candidature de Culine. M. Duc-Queray, interviewé par un de nos confrères, a confirmé la nouvelle de cette candidature et a ajouté que Culine sera élu. M. Duc-Queray a exprimé ensuite l'opinion que la journée du 1er mai sera pacifique, absolument pacifique.

M. CARNOT ET M. CONSTANS

A propos d'un article paru avant-hier dans le Figaro, article tendant uniquement à prouver que le président de la République n'était pour rien dans l'éviction de M. Constans, dont d'ailleurs l'attitude était peu favorablement appréciée, la Nation affirme aujourd'hui, que c'est le général Brugère qui a porté lui-même cet article apologétique au Figaro.

LES ITALIENS NOMADES

A propos de l'espion italien arrêté à Toulon, l'Evénement appelle l'attention du ministre de la guerre sur la quantité innombrable de nomades italiens qui vivent littéralement en état de vagabondage et de maraudage, principalement dans la zone comprise entre la frontière des Alpes et Marseille.

LE RENDEMENT DES IMPOTS

Paris, 5 mars. L'administration des Finances vient de publier le rendement des impôts et des revenus indirects ainsi que des monopoles de l'Etat pendant le mois de Février 1892. Les résultats accusent une plus-value de 5.462.000 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 11.694.600 francs par rapport à la période correspondante de 1891.

La plus-value sur les douanes est de : 5.562.900 ; sur les contributions indirectes de 741.900 ; les sels de 281.600 ; les sucres de 193.000 ; les postes de 702.100 ; les télégraphes de 87.200.

Les moins-values portent sur l'Enregistrement 288.100 ; le timbre 524.300 ; l'impôt 4 0/0 sur les valeurs mobilières de 110.500 ; sur les contributions indirectes et les monopoles de 1.174.700.

Par rapport au mois de février 1891, il y a augmentation sur l'Enregistrement de 729.000 ; sur l'impôt 4 0/0 sur les valeurs mobilières de 111.500 ; les douanes de 10.339.000 ; les contributions indirectes de 647.000 ; les sels de 221.000 ; les postes de 663.500 ; les télégraphes de 93.600.

Il y a diminution sur le timbre de 520.000 ; les sucres de 577.000 ; les contributions indirectes et les monopoles de 13.000.

LA SUCCESSION DE M. ETIENNE

Paris, 5 mars. Le Jour publie l'information suivante, dont nous lui laissons toute la responsabilité : Il y a eu entre les membres du cabinet une discussion assez vive à propos du choix d'un sous-secrétaire d'Etat aux colonies. Ce qui le prouve évidemment, c'est que les ministres n'ont pas trouvé d'autre moyen de se départager que d'aller au scrutin sur les trois candidats proposés.

Le président de la République n'ayant pas pris part au vote, M. Rouvier étant absent, le nombre des votants était de 9. M. Thomson a obtenu 4 voix, M. Jaurès 3, M. Boissier d'Anglas 2. Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité relative, le conseil s'est séparé sans procéder à un second tour de scrutin, par conséquent sans prendre aucune décision.

Le choix du nouveau titulaire du sous-secrétariat des colonies n'est pas définitivement arrêté. M. Jaurès n'est actuellement avoir le plus de chances d'être nommé à ce poste. Dans tous les cas, aucune décision ne sera prise avant le conseil de mardi.

L'AMIRAL JURIEU DE LA GRAVIERE

Paris, 5 mars. On annonce la mort de l'amiral Jurieu de la Gravière, grand-croix de la Légion d'honneur, membre de l'Académie française, décédé à Paris à l'âge de 80 ans.

L'amiral Jurieu de la Gravière, était né à Gannat (Allier) en 1812. Entré à l'école navale en 1828 il fut promu en 1841 capitaine de corvette. A la suite d'une brillante campagne dans les mers de Chine (1850) il fut promu capitaine de vaisseau. Vice-amiral en 1854, M. de la Gravière se trouvait en 1861 à la tête de la division navale du golfe du Mexique quand les cabinets de St-James, des Tuileries et de Madrid résolurent d'envoyer une expédition au Mexique.

L'amiral de la Gravière fut nommé commandant en chef des forces françaises, promu contre-amiral, et en cette qualité, signa avec le président Juárez, la convention de

la Soledad (9 février 1862) qui mettait fin au conflit.

Mais le gouvernement français ne ratifia pas cette convention et rappela en France l'amiral.

Bien qu'il l'eût désavoué, l'empereur nomma l'amiral de la Gravière, aide de camp, grand-officier de la Légion d'honneur, sénateur, membre du conseil de l'amirauté et commandant l'escadre de la Méditerranée.

Lorsque éclata la guerre de 1870, l'amiral ne reçut pas de commandement, il resta à Paris, auprès de la régente, et le 4 Septembre lui donna le temps de fuir, en annonçant à la foule qui venait de forcer les portes des Tuileries, qu'elle était partie depuis une heure.

Au moment du siège, l'amiral fut nommé directeur-général du dépôt des cartes et plans au ministère de la marine.

En 1877, l'amiral prit sa retraite après avoir été élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur.

M. de la Gravière était un marin fort instruit, un écrivain de mérite. Ses travaux lui valurent d'être nommé en 1866 membre de l'Académie des sciences, et en 1883, membre de l'Académie française.

BULLEIN DE L'ETRANGER

Les Troubles de Berlin

Berlin, 5 mars. Le service de la police a été complètement réorganisé. Il est renforcé de telle façon que, soit de nuit, soit de jour, la concentration s'opérerait avec une grande rapidité.

Les arrestations pour cause de participation aux récents troubles continuent. Hier, cinq individus ont été incarcérés.

Les journaux rapportent que, le second jour de l'émeute, l'empereur fit venir le préfet de police et lui demanda s'il croyait nécessaire de faire participer les troupes à la répression des désordres. Le préfet répondit négativement et conseilla à l'empereur de renoncer à ses promenades à cheval habituelles.

C'est la première fois, depuis son avènement, que l'empereur faisait appeler le préfet de police.

Grave Situation en Grèce

Athènes, 5 mars. Plus de 300 partisans de M. Delyanov ont été arrêtés depuis hier, et les membres du cabinet dont il était le chef sont étroitement surveillés par la police.

On dit que la chute du ministère Delyanov a été provoquée par les conseils de l'Allemagne.

Athènes, 5 mars.

Une nombreuse réunion parlementaire a chargé le président de la Chambre de déclarer au roi qu'elle secondera les efforts de la royauté pour conjurer tous les périls de la situation.

En Allemagne

Berlin, 5 mars. Les socialistes de Leipzig ont résolu de célébrer, le 1er mai, un unique meeting monstre en plein air, et ils évaluent à 40,000 le nombre approximatif des manifestants.

Une commission est chargée de trouver un emplacement approprié. La concession de vendre des comestibles et des boissons sera seulement accordée à des débitants socialistes.

Le ministère de la guerre bavarois a décidé de rayer du tableau d'avancement des officiers chargés de la surveillance des corps lorsque des mauvais traitements aux soldats seront constatés, même si ces officiers n'en sont pas directement responsables.

Il paraît difficile que la session du Reichstag soit close pour Pâques. Le gouvernement insistera afin que les lois contre les souteneurs et contre la divulgation des secrets militaires soient discutés. Le Reichstag reverra les projets des commissions, où chaque article soulèvera de longues discussions.

Les ouvriers sans travail sont allés manifester hier devant l'Hôtel de Ville de Bernburg (Anhalt), en criant : « Donnez-nous du travail ! » La police a dû intervenir énergiquement pour disperser les manifestants.

Le Bourreau de Vienne

Vienne, 5 mars. Cent quinze candidats se sont présentés pour le poste de bourreau de Vienne. Aloÿse Segfried, frère de l'ancien bourreau, a été désigné.

Les Emigrés Bulgares

Sofia, 5 mars. Le gouvernement a décidé de réclamer de nouveau de la Porte l'extradition des émigrés bulgares.

TIRAGES FINANCIERS

Paris, 5 mars. Emprunt Ville de Paris 1886. Le numéro 108,295 gagne 100,000 francs. Le numéro 11,564 gagne 50,000 francs. Les numéros 305,870, 425,042, 418,413, 195,310 gagnent chacun 10,000 francs. Les numéros 86,653, 301,620, 143,887, 8,697 gagnent chacun 5,000 francs.

Les numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

44,068 334,605 552,160 381,769 185,085 195,068 493,257 430,870 633,573 623,935 632,585 222,310 424,208 621,363 254,335 578,211 162,404 117,004 104,140 182,140 217,165 61,516 315,414 431,621 132,568 413,051 578,411 344,022 433,676 506,632 668,324 16,453 438,150 459,577 288,801 232,609 278,746 389,886 580,358 353,148

Foncières, 1879

Le numéro 987,945, gagne 100,000 francs. Le n° 1,617,914, gagne 100,000 francs. Le numéro 619,002, gagne 25,000 francs. Les numéros 830,088 et 231,485 gagnent chacun 10,000 francs.

Les cinq numéros 603,713, 4,287,340, 1,568,925, 1,620,159 et 868,111, gagnent chacun 5,000 francs.

Les 90 numéros suivants, gagnent chacun 1,000 francs :

1.018.345 4.600.273 4.202.219 1.615.515 1.585.528 925.725 1.746.048 1.688.752 567.587 978.481 822.440 139.380 593.793 1.546.515 693.782 23.904 1.032.389 495.363 858.871 297.285 4.032.309 67.780 860.452 1.291.544 439.273 247.686 1.025.387 1.763.931 910.415 1.766.810 703.958 266.650 1.483.498 7.188 1.101.341 1.416.959 1.582.790 237.681 830.582 312.146 811.392 4.501.353 1.368.909 177.927 981.794 1.424.634 1.746.792 536.120 354.296 418.229 455.131 355.335 1.387.422 668.359 915.899 105.066 819.429 318.438 813.627 701.453 443.524 4.308.360 1.833.617 946.903 1.406.464 891.947 290.308 484.018 1.048.516 1.424.488 1.492.487 146.459 1.431.451 39.356 734.739 509.585 428.320 1.442.414 1.636.691 1.154.723 683.803 1.610.890 476.523 162.561 109.032 339.922 1.239.525 1.661.174 55.055 366.762

Foncières 1885

Le n° 505,864 gagne 100,000 fr. Le n° 703,141 gagne 25,000 fr. Les six numéros suivants : 765,071 558,431 21,310 430,862 976,797 839,732 gagnent chacun 5,000 fr.

Les 45 numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :

858.509 716.226 428.212 632.402 77.572 365.350 667.021 754.769 339.491 904.417 374.695 794.878 438.447 509.487 884.263 447.367 452.433 165.067 252.770 76.070 599.286 495.846 265.204 489.638 533.756 450.749 776.518 961.381 447.049 818.304 419.654 962.232 813.281 184.191 228.345 837.464 409.150 498.553 970.621 531.485 126.009 206.988 845.891 246.766 173.034

Le Drame de la rue Saint-Denis

Interrogatoire de Crampon. — Sa maîtresse. — Une perquisition.

Paris, 5 mars. M. Goron a fait subir hier soir un nouvel interrogatoire à Eugène Crampon, l'individu qui a tué deux hommes dans le drame de la rue Saint-Denis. Celui-ci, pressé de questions, a fini par dire qu'il avait des relations avec une fille nommée Thouvenin, mais il a refusé de dire où elle demeurait.

La brigade des mœurs a réussi à la découvrir à l'hôpital de la Charité, où elle vient de faire ses couches.

Cette fille avait déjà eu neuf enfants, et le dixième est mort-né.

Le chef de la Sûreté s'est rendu à la Charité pour l'interroger. Elle a avoué que Crampon avait vécu avec elle.

Une perquisition a été immédiatement opérée à son domicile, mais elle n'a amené que la découverte d'objets sans grande valeur.

M. Goron croit que Crampon a un autre domicile qu'il veut chercher.

A L'ECOLE DES ARTS ET METIERS

De Châlons-sur-Marne

Châlons-sur-Marne, 5 mars. Le directeur de l'Ecole des arts et métiers vient, à la suite d'incidents assez graves, de demander au ministre que tous les internes de l'école soient immédiatement renvoyés à leurs familles et ne soient réintégrés qu'après avoir pris l'engagement formel de donner complète satisfaction à l'administration.

Voici exactement ce qui s'est passé : Le ministre du commerce a créé dans l'école une section normale destinée à former des maîtres techniques pour les écoles primaires supérieures professionnelles ou d'apprentissage, placées sous le régime de la loi du 14 décembre 1880.

Depuis la rentrée, les neuf jeunes gens composant cette section avaient pris part aux travaux des autres élèves, sans que ceux-ci s'en fussent aperçus. Mais, depuis quelques jours la situation s'étant modifiée, les élèves de la section normale devinrent l'objet de la part de certains élèves de techniques, et avant-hier une manifestation si hostile eut lieu que les jeunes gens de la section normale crurent devoir quitter l'école.

Cette manifestation s'est renouvelée depuis.

UN CRIME MYSTÉRIEUX

TENTATIVE D'ASSASSINAT DANS UN CERCLE

Sinistre découverte. — Le comte X... — Un homme égorgé. — Une soignée fructueuse. — Un scandale à éviter. — M. Martel. — Paris, 5 mars.

Un attentat inouï et qui étonne par son audace, a été commis la nuit dernière en plein Paris, dans un des quartiers les plus fréquentés.

Découverte du Crime

Dans la nuit, vers une heure du matin, un des chasseurs d'un des cercles les plus connus de Paris, revenant d'une course, trouva étendu sur le palier de l'entresol (le cercle est au premier étage) le corps du comte de X... un des membres les plus importants et les plus riches de ce cercle.

Il crut à un évanouissement et s'empressa de lui porter secours. C'est alors qu'il s'aperçut que M. de X... qui gisait la face contre terre, portait au cou une profonde blessure d'où s'échappaient des flots de sang. Le chasseur s'empressa de donner l'alarme.

Un accourut. Un médecin présent prodigua les premiers soins au blessé.

Une émotion indescriptible régnait dans le cercle; pour éviter tout scandale, le tenancier supplia de ne pas ébruiter l'affaire et on fit transporter le blessé à son domicile.

Le comte de X... n'a pas repris connaissance et n'a pu, par suite, donner aucune explication.

Toutefois, le docteur qui l'a soigné et l'a accompagné jusque chez lui ne croit pas que la blessure soit mortelle.

Notre Enquête

De l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés, il résulte que M. de X... avait dans la soirée fait une différence très importante.

Il avait échangé à la caisse, vers une heure du matin, environ quarante cinq mille francs de jetons et était parti immédiatement après.

Ce n'est qu'à une heure vingt minutes qu'il a été découvert baignant dans son sang.

On n'a pas retrouvé sur lui son portefeuille, mais seulement dans un gousset de la menue monnaie et une petite bourse en or contenant environ vingt louis.

Il y a donc lieu de supposer que le vol a été le mobile de ce crime audacieux.

Le coup a été porté à la gorge, d'après les constatations du docteur, à l'aide d'un rasoir ou simplement d'un instrument tranchant de petite dimension, et de gauche à droite.

Vol ou Vengeance

Voici l'hypothèse qui s'impose : La sortie de M. de X... a été épiée par un joueur débauché à tout, et sachant parfaitement quelle somme il emportait, on a employé le cercle tiers au courant des entrées et des sorties et des habitudes des joueurs, qui a attendu la malheureuse victime et l'a frappée au moment où elle descendait.

D'autres personnes, qui connaissent la vie privée de M. de X... prétendent que le vol n'était pas le mobile du crime. Il s'agirait d'un drame de famille, où un proche parent de la victime aurait joué un rôle important.

Il serait facile, quoiqu'il en soit, de savoir quelles personnes sont sorties un instant avant M. de X... ou un instant après.

Toutefois sur les instances du tenancier du cercle et l'assurance du docteur que le blessé ne courait pas un danger immédiat, la police n'a pas été prévenue. Ledit tenancier, qui tient avant tout à éviter le scandale, a offert de désintéresser M. de X... et il attend impatiemment au chevet du malade un mieux qui lui permette de lui faire ses offres.

Mort de M. Martel

Dans nos dépêches de la dernière heure, nous annonçons que M. Martel, sénateur inamovible, ancien président du Sénat, ancien ministre de la justice dans le cabinet Jules Simon, venait de mourir à l'âge de soixante-dix-huit ans, dans sa propriété de Navarre, commune d'Evreux, où il vivait depuis plusieurs années dans la retraite.

M. Martel était né à Saint-Omer (Pas-de-Calais), le 13 septembre 1813. Il était juge au tribunal de Saint-Omer, lorsque, le 13 mai 1849, les électeurs du Pas-de-Calais l'envoyèrent siéger à l'Assemblée législative. Il prit sa place à droite. En 1851, il entra dans la vie privée et y resta jusqu'en 1861.

Il alla alors siéger à la Chambre, comme représentant du Pas-de-Calais, dans le petit groupe qui suivait la politique de M. Thiers. Il fut un des fondateurs du groupe des 46, noyau du tiers-parti.

Réélu en 1869, il acquit dans l'Assemblée une réelle importance et devint à trois reprises secrétaire du Corps législatif.

En 1871, M. Martel fut élu comme conservateur et prit place au centre droit. Il fut nommé vice-président de l'Assemblée

blée nationale à la première constitution du bureau.

Après la démission de M. Grévy il fut porté comme président de la Chambre, mais se vit préférer M. Buffet. Enfin il fut appelé le 12 décembre 1876 à prendre le portefeuille de la justice et des cultes, et partagea le 16 mai 1877 la disgrâce de M. Jules Simon.

M. Martel prit place alors au centre gauche du Sénat.

Ses derniers actes ont été ses votes pour le rétablissement du scrutin d'arrondissement, pour le projet de loi Lisbonne restrictif de la liberté de la presse, enfin pour la procédure à suivre devant le Sénat contre le général Boulanger.

DÉPARTEMENTS

RHONE

Villefranche. — Concert. — Le concert-tombola de la fanfare de Villefranche, qui a été retardé jusqu'ici pour des raisons de force majeure, est définitivement fixé au samedi 2 avril prochain.

Nous publions, en temps voulu, le programme faisant connaître au public l'heure et le local qui auront été choisis.

Société de retraites pour la vieillesse (section de Villefranche). — A partir d'aujourd'hui 6 mars, le paiement des cotisations s'effectuera chez M. Boisset, épicière, rue Paul-Bert, 40, nommé collecteur, en remplacement de M. Berton, démissionnaire.

Vol à la tire. — Le 2 de ce mois, Mme Audin, vigneronne à Montchampi, se trouvant au marché de Beaujeu, a constaté qu'un adroit filou, resté inconnu, lui avait soustrait son portemonnaie renfermant une certaine somme d'argent.

Tarare. — Union des tisseurs et similaires. — La cotisation du mois de mars se fera aujourd'hui dimanche, de dix heures du matin à midi, au siège social, ancienne mairie.

Classe 1851. — Les hommes de la classe 1851 qui désirent prendre part au banquet de la sixantaine, qui aura lieu le 13 mars, sont priés de retirer leur carte avant le 11 courant, chez M. Roche, caféier, rue Pécherie.

Soirée théâtrale. — Dimanche aura lieu, salle Denave, une soirée théâtrale dont voici le programme : Les vingt mille piastres rouges, Les Orphelins du Zéphir et Deux chœurs à trois voix égales.

Givors. — Société de sauvetage. — Le chef des volontaires fait appel à toute sa section, ainsi qu'à tous les nouveaux sociétaires, pour assister aux manœuvres qui auront lieu, aujourd'hui dimanche, de 8 heures à 14 heures du matin, sous les ordres du sous-lieutenant E. Moussier.

Ordre du jour. — Instruction sur la marche de la section et de la société ; école de flotilles.

Groupe d'études sociales. — Tous les membres du groupe d'études sociales : le Réveil de Givors, sont instamment priés d'assister à la réunion du groupe qui aura lieu le lundi 7 courant, à 8 heures du soir, au siège social.

Ordre du jour. — Anniversaire du 18 mars 1871.

Tassin-La-Demi-Lune. — La Fraternelle (société de gymnastique) demande un bon moniteur général. Nous n'hésiterons pas à écrire ou s'adresser au président de la société, à la Demi-Lune.

Amplepuis. — Simples questions. — Pourquoi, messieurs les gendarmes, qui ont à faire la correspondance dans les communes voisines, — une surtout distante d'Amplepuis de 18 kilomètres — au lieu de faire leur service, font signer leurs pièces à environ trois kilomètres d'Amplepuis et cela dans un café ? Pourquoi ces messieurs s'éparpillent-ils 15 kilomètres pour aller et 15 pour revenir ? Avez-vous, beau maréchal des logis, obtenu par vos hommes l'autorisation de M. le lieutenant de gendarmerie de Tarare ? Nous en doutons fort !

Nous espérons que M. le maire d'Amplepuis, voyant le dévouement de M. le maréchal des logis voudra bien solliciter pour lui un congé renouvelable avant que la population ne fasse une pétition pour envoyer dans ses pénates ce citoyen zélé qui, sous l'ordre moral a aurait pu aspirer aux plus hautes fonctions.

Heureuse convalescence. — C'est avec plaisir que nous apprenons le rétablissement complet du gendarme Moulin qui s'était par-là même cassé la jambe en courant après des pêcheurs... Le sieur Moulin faisait jadis partie de la brigade de gendarmerie de Cours (Rhône), où il n'a laissé que de « très bons souvenirs » pour ses manières courtoises et le peu d'empressément qu'il mettait à faire des conventions ? Nous espérons que, vu ses bons services, un avancement justifié ne se fera pas attendre.

Amplepuis. — Concert-tombola. — Aujourd'hui dimanche, exposition des 150 lots dans les vitrines de M. Bony, offerts à la société musicale les « Enfants de la Côte-Rôtie » ; plusieurs artistes très renommés prêteront leur concours à cette fête toute de famille.

Le tirage de la tombola aura lieu à l'issue du concert dans la salle de M. Dubois, au

1er étage. Le prix du billet est fixé à 0,25 centimes.

Accident. — M. Jean Champinot, vouturier, demeurant place de l'Eglise, a eu la main gauche écrasée par une pièce de vin qu'il déchargeait d'une voiture.

Son état n'inspire encore aucune inquiétude.

Tupin-Semons. — Noyé. — Il a été retiré hier, à 5 heures du soir, sur le bord de la lône de l'île de la Chevère, le corps d'un homme paraissant avoir séjourné deux mois dans l'eau.

LOIRE

Rive-de-Gier. — Réunion publique. — Aujourd'hui dimanche 6 courant, à 2 heures du soir, salle des concerts, aura lieu une grande réunion publique contraictoire organisée sous les auspices du cercle l'Union des travailleurs.

Ordre du jour : le 1er mai, par le citoyen Crozier ; les élections municipales, par le citoyen Danne.

Il sera perçu 0 fr. 15 d'entrée ; les dames ne paieront pas.

Vienne. — Question municipale. — Quelques jours à peine nous séparant des élections municipales, et nous pouvons dès aujourd'hui considérer la période comme ouverte. Quel en sera le résultat ? Nous l'ignorons, et personne, croyons-nous, ne saurait le prévoir encore d'une manière certaine.

Mais ce que nous savons, ce que tout le monde sait et voit, c'est qu'un état de malaise dans la classe ouvrière, un état de mécontentement général qui pourrait bien causer des surprises.

Après les belles promesses de la nouvelle municipalité et de son maire devenu conseiller général et député, les électeurs étaient en droit d'attendre des réformes et des améliorations qu'ils attendent encore. Ils ont vu les impôts augmenter, la cotisation personnelle rétablie, des travaux inutiles et ruineux entrepris follement, ses finances enfin gaspillées, comme jamais ne l'avait fait aucun conseil municipal.

Jamais la municipalité actuelle ne s'est soucée de fournir à la classe ouvrière un local de réunions pour discuter ses intérêts ; jamais elle n'a été capable d'assurer l'ordre dans la rue ; tout a toujours été fait par une majorité servile en vue de l'intérêt d'un seul homme occupé pour sa part à soigner ses intérêts ou sa santé.

Il est facile de tromper quelques temps les électeurs par des phrases ronflantes, mais ils se lassent vite du métier de dupes, et ils se demandent actuellement s'il ne serait pas bon de recommencer à mettre en pratique le principe de l'interdiction du cumul en déchargeant M. Jouffray de ses fonctions de maire.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Dimanche, 6 Mars, 666 jour de l'année. Pleine lune le 13; dernier quartier le 21. Soleil : lever, 6 h. 33. coucher, 5 h. 25.

Au Mont-de-Piété. — Le directeur du Mont-de-Piété a fait arrêter, hier matin, à onze heures, le sieur B..., commissaire, qui s'était présenté pour retirer un bronze d'art, lequel est frappé d'opposition.

Accident. — On a amené à l'Hôtel-Dieu le sieur Antoine Desroches, facteur à Neuville.

Il a été trouvé sur la route, le bras droit fracturé et portant de nombreuses contusions à la tête.

Chose bizarre, Desroches a dit qu'il ne se rappelle point comment l'accident est arrivé.

Chronique du feu. — Un fort rassemblement s'était formé avenue de Noailles, en face le numéro 42 où un violent feu de cheminée venait de se déclarer dans l'appartement de M. Perrache, négociant en soieries.

Des commencentements de sinistres ont été constatés chez M. Penallat, régisseur, rue Neuve-de-la-Villardière, 73, et rue Saint-Jean, 44, dans un appartement du troisième étage.

Chute. — Prise d'une indisposition en traversant le quai de Bondy, près du pont La Feuillée, Mme Claudine Guimet, revendeuse rue Saint-Georges, 26, s'est blessée à la main en tombant de sa hauteur.

La pauvre femme qui est âgée de 75 ans, a été accompagnée au poste de police voisin, où elle s'est reposée quelques instants.

A l'Hôtel-Dieu. — A 7 heures du matin, on a conduit à l'Hôtel-Dieu, M. Eugène Schaffhauser, commissionnaire, rue Pierre-Corneille, 69.

En passant quai de Retz, le blessé a fait une chute dans laquelle il a été gravement contusionné.

La joue portant contre l'arête vive du trottoir, il en est résulté une grave plaie ayant provoqué une abondante hémorrhagie.

La compagnie des Parisiens. — A partir du 1er avril, les tarifs de voyageurs seront diminués. Le prix de Lyon à Mâcon, 1re classe, 3 fr. ; 2e classe, 2 fr. ; de Lyon à Chalon, 1re classe, 6 fr. ; 2e classe, 4 fr.

Après le retour de Lyon à Mâcon, 1re classe, 5 fr. ; 2e classe, 3 fr. ; de Lyon à Chalon, 1re classe, 8 fr. ; 2e classe, 6 fr.

Les tarifs de marchandises sont également modifiés et l'administration traitera de gré à gré avec les parties importantes.

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui dimanche deux représentations, en matinée, à 1 heure 1/2 de l'après-midi, et le soir, à 8 heures, Le Fils de Pont-Biquet, le plus grand succès de la saison.

Demain, lundi, 7 mars, seule représentation extraordinaire donnée par les artistes de la Comédie-Française : MM. Coquelin cadet, Jean Coquelin, et le jeune Brasseur, dans le rôle de César Girodot, pièce en trois actes, et Le Médecin malgré lui, comédie en trois actes.

Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 heures à 7 heures. Après demain, mardi, 30e représentation de La Famille Pont-Biquet.

A l'étude : Le Voyage de Suzette, grande opérette féerique à spectacle.

Théâtre-Bellecour. — Aujourd'hui dimanche Le Petit Duc, sera donné pour les deux dernières fois, en matinée, à 1 h. 1/2, et le soir, à 8 heures. Ces deux dernières et irévocables représentations, de l'opéra comique à grand spectacle, de Lococo, auront lieu à prix réduits.

Demain mardi, 30e représentation de La Famille Pont-Biquet, mardi première représentation des Brigands.

Tombola du bal des Etudiants (5e liste). — Barillet deux vases pocalique. Ponceb bon pour deux fois de costume. Mlle Benoit un costume. Lyon République une obligation de la ville de Lyon. Souppart un pâté au gibier. Chabert un portefeuille écaille. Maison Gampel une robe de laine, une paire de chaussettes, une paire de gants, un râtel américain, un pantalon sans mesure, un jupon lingerie, une demi-douzaine mouchoirs et une jaquette dame. Fasse une lunette. Comptoir Parisien deux bouteilles. X... deux francs. Guinard, rue Terme, rasoir mécanique. Joubert une pompe à incendie. Emery un devant de cheminée. Durand un dégraisseur à sac. Jourdan un gilet de 4 francs. M. Bolu une bouteille cognac. Raymond une bouteille éda. Compagnie de Vichy quatre caisses d'éda. Le Saphin un fume-cigarette. Dufresne pain d'épice. Lyssie Pila une caisse de biscuits. Buisson un panier de légumes. Driol quatre mouchoirs soie. Photographie Condan douze cartes.

Les lots sont reçus tous les jours de 2 à 4 heures, au siège de la commission, 33, rue de la République.

C'est parce que le Sirop de Bochet du Serpent est uniquement composé de sucres végétaux, « association parfaite, surprise aux lois de la végétation et copie de la Nature Elle-même » qu'il est le purgatif le plus rationnel et le plus bienfaisant, étant le mieux approprié à la constitution humaine.

C'est à cette particularité qu'il doit de jouir des étonnantes propriétés qui lui ont valu un succès immense. — Eviter les contrefaçons.

A Lyon, Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne.

Le Sirop Girardin au Miel des Alpes guérit toux, irritations. Vente Phie de la Lanterne, 16, rue Tupin et les Phis, 2150 le fl.

Voir aux annonces : Les Grands Magasins du Printemps de Paris.

TRIBUNE DES COMITÉS

Alliance républicaine socialiste du 6e arrondissement (cours Morand 48). — En vue des élections prochaines, le comité de l'Alliance républicaine socialiste du 6e arrondissement, dont le siège est cours Morand, 48, adresse un pressant appel à tous les électeurs, commerçants, employés ou ouvriers, aux travailleurs de toutes catégories soucieux de leurs véritables intérêts. Il les invite à se grouper en un seul faisceau, à adhérer à son programme franchement républicain et socialiste.

L'organisation est ouverte à toutes les bonnes volontés. Que tous ceux qui représentent les tentatives de concentration à droite; que ceux qui œuvrent au service de la cause de la réaction cléricale; qui ont appelé à leur secours les éléments réactionnaires et socialistes comme le citoyen Normand; que ceux enfin qui considèrent l'attitude du journal le Progrès comme une honte pour la République, viennent à nous.

Les impôts sont sans trêve; le commerce et la petite industrie sont ruinés par les agitateurs; les monopoles de toutes sortes sont de plus en plus florissants; les capitalistes sans scrupules se coalisent pour écraser, malgré les lois, les syndicats ouvriers; la lutte pour la vie devient de plus en plus ardue, de plus en plus meurtrière pour les faibles; à vous citoyens, à vous électeurs, de mettre le holà!

Les employés s'engagent sous le tunnel où ils découvriront Gonichon, lequel malgré ses blessures avait réussi à se traîner près du mur.

On le transporta aussitôt à la gare où des soins lui furent prodigués, puis de là à l'Hôtel-Dieu, où son admission s'imposait d'urgence.

Gonichon a un bras et une jambe fracturés; il porte en outre diverses contusions sur tout le corps.

Le malheureux, qui est marié, habite rue Sébastien-Gryphe, 148.

Il a pu raconter son accident. Sous le tunnel, voulant satisfaire un besoin pressant, il s'était avancé sur le bord du wagon, où il pensait se tenir à une poignée.

Malheureusement, trompé par l'obscurité, il tomba sur le marchepied. Le train marchait avec une vitesse de 25 kilomètres à l'heure et le choc le renvoya sur les rails.

Gonichon se souvint alors que quelques minutes plus tard, un train de voyageurs devait passer sur la voie dans laquelle il se trouvait; malgré ses blessures, il parvint à se dégager, évitant ainsi une mort horrible.

Au moment où l'on a retrouvé le blessé, une heure déjà s'était écoulée. Le froid qui le saisissait lui avait engourdi les membres, et quelques heures de plus, Gonichon aurait été trouvé mort.

À la dernière heure, nous avons pris des nouvelles du blessé, son état est très grave, mais non désespéré.

TOMBÉ D'UN TRAIN EN MARCHÉ

Hier matin, à huit heures, un train de marchandises formé à la gare de Perrache-2 se dirigeait vers Givors.

Lorsqu'il stoppa, en gare d'Oullins, le chef de la station fut tout surpris de ne trouver personne dans le fourgon de tête.

On consulta alors le « journal » du train, on apprit ainsi qu'il était conduit par M. Jean Gonichon, conducteur, faisant fonctions de chef de train.

Il n'y avait plus à douter. Gonichon avait été victime d'un accident. Pendant que l'on garait le convoi, une équipe d'employés se mettait à la recherche du malheureux chef de train.

Les employés s'engagèrent sous le tunnel où ils découvriront Gonichon, lequel malgré ses blessures avait réussi à se traîner près du mur.

On le transporta aussitôt à la gare où des soins lui furent prodigués, puis de là à l'Hôtel-Dieu, où son admission s'imposait d'urgence.

Gonichon a un bras et une jambe fracturés; il porte en outre diverses contusions sur tout le corps.

Le malheureux, qui est marié, habite rue Sébastien-Gryphe, 148.

Il a pu raconter son accident. Sous le tunnel, voulant satisfaire un besoin pressant, il s'était avancé sur le bord du wagon, où il pensait se tenir à une poignée.

Malheureusement, trompé par l'obscurité, il tomba sur le marchepied. Le train marchait avec une vitesse de 25 kilomètres à l'heure et le choc le renvoya sur les rails.

Gonichon se souvint alors que quelques minutes plus tard, un train de voyageurs devait passer sur la voie dans laquelle il se trouvait; malgré ses blessures, il parvint à se dégager, évitant ainsi une mort horrible.

Au moment où l'on a retrouvé le blessé, une heure déjà s'était écoulée. Le froid qui le saisissait lui avait engourdi les membres, et quelques heures de plus, Gonichon aurait été trouvé mort.

À la dernière heure, nous avons pris des nouvelles du blessé, son état est très grave, mais non désespéré.

Les Tripots

On se souvient de l'arrestation du lieutenant Babolat, officier-payeur au 90e de ligne, écroué pour détournements.

L'instruction a depuis établi que les sommes volées à la caisse du régiment avaient été perdues au jeu.

On a su depuis, que le lieutenant fréquentait un tripot aux environs de la rue Pierre-Corneille.

Dans ce tripot, que l'on décore du titre de « Cercle » se réunissent un grand nombre de grecs et de « philophes », tous gens tarés ne vivant que de l'argent des gogos.

En cette compagnie, Babolat devait fatalement se perdre.

Hier, on a interrogé la fille Pagès, la maîtresse du lieutenant.

On a trouvé chez elle une carte d'admission au tripot qu'il fréquentait au sein.

Ajoutons que ce dernier passera mercredi devant le conseil de guerre.

Il sera défendu par M. Hugot.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

La Rixe de la Rue Mercière

Le tribunal correctionnel a rendu son jugement dans l'affaire de la rixe de la rue Mercière, que nous avons rappelée hier.

Considérant que la culpabilité de Borréas n'a pu être établie, le tribunal acquitte le prévenu, condamne Gypette et Pommier à quinze jours de prison et leur accorde le bénéfice de la loi Bérenger.

PÊTES ET RÉUNIONS D'AUJOURD'HUI

Harmonie du Rhône. — A trois heures, dans les salons de l'hôtel Bellecour, tirage de la tombola. A six heures et demie, banquet.

Association fraternelle des enfants de Saône-et-Loire. — Banquet à midi, restaurant Gagnaire, 79, cours Vitton.

Harmonie du V<sup>e</sup> arrondissement. — Tirage de la tombola, hôtel Bellecour, à trois heures, concert salle de l'Horloge.

Société de secours des employés de l'épicerie. — Réunion à 7 heures du soir, café Merlo, 2, place de l'Hôpital.

Société des légionnaires du Rhône. — Assemblée générale, à 2 heures, au palais de la Bourse.

Société de tir de Lyon. — Concours habituel du premier dimanche du mois. Distribution des prix à la clôture du tir.

Touristes lyonnais. — Marche d'une journée sur Soucieux. Réunion générale, place des Torreaux, à 7 heures 1/2.

Union lyonnaise (Société de gymnastique et de tir du 1<sup>er</sup> arrondissement). — Réunion générale de tous les sociétés, à 10 heures du matin, au Gymnase, Grande Côte, 27.

Société philanthropique des anciens chasseurs à pied. — Réunion mensuelle dimanche, 6 courant, à 11 heures précises, au siège social, rue Tupin, 11. Cotisations, adhésions.

serment du 20 au 23 mars courant, et prendre possession de ses nouvelles fonctions.

L'intérim est fait actuellement par M. Benoit le plus ancien des substitués.

Au pu apprécier, au Salon de peinture, quelques eaux-fortes représentant une série de monuments de notre vieux Lyon et dignes d'un artiste aussi connu que distingué, M. Ch. Tournier.

Ces eaux-fortes sont des spécimens de toute une collection qui comprendra huit à dix séries de cinq eaux-fortes chacune et qui reproduira les plus curieux monuments de l'art architectural à Lyon pendant les époques du Moyen-Age et de la Renaissance.

Cette édition, sortie des presses de l'imprimerie Storck, est entreprise dans des conditions de luxe sans précédent. Tous les trois mois paraîtra une série dont chaque planche imparfaite sera impitoyablement éliminée et l'ouvrage entier, tiré seulement à 200 exemplaires, formera un recueil unique et constituera une œuvre toute à la gloire de notre cité.

Tous nos compliments à l'artiste et à l'éditeur qui ont le courage et le talent d'entreprendre et de mener à bien une tentative aussi intéressante et aussi capitale.

Ce matin, les syndicats ouvriers et les sociétés coopératives de Lyon se rendront successivement à l'Hôtel-de-Ville et à la Préfecture, — à 9 heures et à 10 heures, — pour présenter à M. le maire de Lyon et à M. le préfet du Rhône, une pétition demandant l'entrée en franchise des denrées alimentaires.

Cette démarche, dont nous rendrons compte, est organisée par l'Union française des associations populaires.

Les opticiens ont-ils le droit de donner à un client des indications pathologiques sur l'état de sa vue? C'est ce que vient de résoudre dans un jugement le tribunal correctionnel du Havre. Le fait d'éclairer quelqu'un sur un état morbide, constitue une consultation au vrai sens médical, par suite un exercice illégal de la médecine.

Le tribunal a en outre reconnu que l'opticien ne pourrait non plus prescrire pour la guérison d'une affection des yeux, une combinaison de verres. Il doit désormais se résoudre à ne vendre que les verres ordonnés par les médecins et non ceux qu'il croirait devoir conseiller.

Le comité insiste sur cette recommandation afin que chaque sociétaire soit exact.

Bourg-les-Valence. — Concert. — La Joyeuse de la Table-Ronde, donnera ce soir 6 mars, un grand concert suivi du tirage de la tombola, qu'elle a ouverte à cet effet, il y a un mois environ.

La fête sera donnée à la Table-Ronde, numéro 28.

Caisse d'épargne. — Dans les séances de dimanche, lundi et jeudi derniers, la caisse d'épargne de Valence a reçu de 223 déposants, la somme de 78.594 fr. 50.

Elle a remboursé à 168 déposants 36.838 fr. 35 cent.

Musique d'artillerie. — Au Champ-de-Mars, de 2 heures 1/2 à 5 heures, 43<sup>e</sup> Allegro militaire (X...); 29<sup>e</sup> Le Serment, Allegro (Auber); 30<sup>e</sup> Ah! vous dirai-je maman, air varié pour cornet à piston (J. Reynaud); 40<sup>e</sup> Paul et Virginie, fantaisie (V. Massé); 50<sup>e</sup> La Perceuse, valse (C. d'Orni).

Etat-civil. — Naissances, 10; mariages, 5. Décès : — Pierrette Fourlet, 78 ans. — François Luc, 57 ans. — Georges-Achille Cotte, 1 jour. — Marie-Rose Rouvère, 44 ans. — Léonie-Antoinette Valette, 47 ans. — Marie Ferrier, épouse Girard, 74 ans. — Madeleine Chovel, épouse Guillermé, 47 ans. — Louis Boisviel, 35 ans. — Marie Fraisse, 92 ans. — Joseph Dégoulange, 23 ans. — Lucien Langon, 49 ans. — Jean Brzuckowski, 68 ans.

Barnave. — Mort accidentelle. — Ces jours derniers le cadavre de la nommée Elisa-Victorine Marin, âgée de 3 ans, a été retiré de la rivière de la Drôme au quartier de Perlettes.

Cette mort est le résultat d'un accident.

Château-neuf-d'Isère. — Eboulement. — Avant-hier, vers 5 heures du matin, un éboulement a eu lieu dans notre ville, chez M. Apostoly. Une courbe contenant plusieurs porcs et chèvres a été entièrement recouverte et létrée par de la terre et une partie de mur.

Les animaux ont été ensevelis. Un autre mur menace ruine. On attribue cet accident à l'infiltration des eaux de pluie dans le mur qui soutient le terrain.

L'HARMONIE GAULOISE

Répondant à une très gracieuse invitation de M. Bonnard, président de l'Harmonie Gauloise, nous avons assisté, hier, au banquet intime que donnait à la Brasserie Rinck, cette vaillante société, en l'honneur du trente-deuxième anniversaire de sa fondation. L'Harmonie Gauloise date, en effet, de 1861.

Deux cents convives environ, Gaulois, Gauloises et invités. A la table d'honneur, MM. Bonnard, président; Thivollet, vice-président; Arandaud, directeur de la Société; M. Bailly, directeur de la Fanfare de Villeurbanne; Mme Ganguet, la veuve d'un des plus dévoués présidents de l'Harmonie, Mlle Bas, les excellentes artistes, etc.

Inutile de dire que la plus franche cordialité n'a cessé de régner pendant tout le repas.

Entre Gaulois, il ne pouvait du reste en être autrement.

Au dessert, M. Bonnard a donné lecture des lettres de plusieurs amis de l'Harmonie Gauloise, s'excusant de ne pouvoir assister au banquet, MM. Menivielle, le ténor, Massart, Jérôme, au Grand-Théâtre de Bordeaux; Arandaud, Paillard, Luigini, etc.

M. Bonnard a, en quelques mots, retracé les travaux accomplis par l'Harmonie pendant l'année 1890 et a rappelé les succès remportés lors du concours de Beaune.

En terminant, il a porté la santé des membres de l'Harmonie et de ses invités.

M. Briaïs, membre honoraire, a bu aux anciens présidents de la société, et puis, parlant au nom de la fanfare de Villeurbanne, M. Bailly a levé son verre en l'honneur de l'Harmonie.

Les chansons ont succédé aux toasts, puis à une heure les joyeux convives sont descendus dans la grande salle de la brasserie transformée en salon et ont gaisement dansé jusqu'à minuit, aux sons d'un orchestre endiablé.

CHUTE MORTELLE

La nuit dernière, à deux heures du matin, les gardiens du poste de la rue Saint-Georges étaient prévenus qu'un individu venait d'être trouvé sans vie, dans l'allée de la maison portant le numéro 98 de la rue St Georges, au bas de l'escalier.

On prévint aussitôt M. de Bloqueville, commissaire de police du quartier, ainsi que M. le docteur Bourgin qui procéda à un minutieux examen.

La victime, qui se nomme Adrien Bousquin, 60 ans, sans profession, habite la maison où il a été trouvé étendu.

D'après l'honorable docteur, la blessure mortelle (fracture du crâne) a été occasionnée par la chute du corps.

Du reste, dans la soirée, Bousquin avait

Quoique nommé procureur de la République à Lyon depuis le 30 janvier, M. Auzières n'a pas encore prêté serment, et par suite, n'a pu prendre possession de son poste, ni toucher les émoluments qui lui sont attribués.

Ce retard est dû à M. Kerberlin, le premier Président à la cour de Rennes, nommé conseiller à la cour de cassation par le même décret qui affecte M. Auzières à Lyon.

M. Kerberlin n'a pas encore rejoint son poste ni prêté le serment exigé par la loi. Comme sa nomination à la cour suprême a été le point de départ de tout le mouvement judiciaire par lequel le 30 janvier, les magistrats qui y ont été compris sont obligés d'attendre pour s'installer à leur tour qu'il ait cédé la place.

M. Kerberlin se rendra à Paris à la fin de la semaine prochaine, son successeur le remplacera immédiatement et M. Auzières, qui lui, vient en troisième ligne, pourra prêter

Assez de promesses trompeuses! Pour défendre nos intérêts, il nous faut des hommes sortant de nos rangs.

Trop longtemps, par nos divisions, nous avons fait le jeu de ce parti de jouisseurs que dirige le journal le Progrès.

Aux élections municipales prochaines, il faut que tous les républicains socialistes soient unis pour livrer combat à la réaction opportuniste.

Citoyens, venez à nous, et ensemble, nous travaillerons, nous lutterons pour l'établissement de la République démocratique et sociale.

Le groupe adhérent au comité de concentration républicaine invite les électeurs de Montchat à se joindre à lui et à assister à la réunion privée qui aura lieu mercredi 9 courant, à 8 heures du soir, salon Dori, place Sainte-Marie.

Cercle de l'avenir des travailleurs. — Dimanche, 6 mars, montée Rey, 5, à 5 h. 1/2 du soir, grande soirée de famille, avec le concours d'artistes amateurs, la soirée sera suivie d'une conférence faite par le citoyen Charpentier, ex-conseiller municipal.

Alliance Lyonnaise (Fanfare du 1<sup>er</sup> arrondissement). — Prière aux exécutants d'assister aux répétitions mardi et jeudi de chaque semaine, à 8 h. 1/2, pour se préparer au concours de Béziers.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Dernière Heure

Il est absolument inexact que M. Sarrien soit candidat à la vice-présidence de la Chambre.

Il n'a jamais songé à poser sa candidature.

LES COCHERS GRÉVISTES

NOUVELLES DU DAHOMEY

Le paquebot français le « Stamboul » courrier de la côte occidentale d'Afrique est arrivé aujourd'hui, ayant à bord le général Bichot et le commandant Andeoud, commandant les troupes à Kotonou.

Parmi les passagers se trouvaient également le révolutionnaire portugais Gardozo Santos, interné à l'île de Principe à la suite des derniers événements du Portugal.

Gardozo s'est enfui la nuit dans un canot et a gagné Libreville d'où il s'est embarqué sur le « Stamboul ».

Il résulte des renseignements recueillis auprès des passagers du « Stamboul », que la prétendue affaire de Kotonou rapportée par les passagers du « Thibet », n'est que l'exagération de quelques alertes causées par les Dahoméens, pendant que Béhazin se trouvait près de Grand-Popo.

Au départ du courrier, la situation au Dahomey s'était beaucoup améliorée. Béhazin et ses troupes avaient regagné Abomey.

TROUBLES A LEIPZIG

Plusieurs centaines d'ouvriers ayant manifesté dans le faubourg de Schenfeld, la police dut charger et procéder à de nombreuses arrestations.

Peu après, les manifestations recommencèrent place du Marché, au centre de la ville; la police a dû de nouveau intervenir. De nombreux agents se sont portés sur la place afin de protéger les magasins.

PETITE BOURSE DU SOIR

Paris, 5 Mars 1892

3 0/0 . . . . . 96 72

3 0/0 nouv. . . . . » »

Italien . . . . . » »

Turc . . . . . 49 18

Extérieure . . . . . 53 6/8

Lotis Turcs . . . . . » »

Banque ott. . . . . 537 84

Hongrois . . . . . 91 72

Rio-Tinto . . . . . 438 1/2

Alpines . . . . . 438 1/2

Portugais . . . . . 26 3/8

Soutienne.

Grands Magasins de Nouveautés

Deux Passages

Aujourd'hui Dimanche EXPOSITION SPECIALE

ETOPES NOUVELLES

Robes, Costumes et Manteaux

Lainages, Etoffes de fantaisie Tissus noirs, Draperie Soieries, etc.

DEMAIN LUNDI et jours suivants

MISE EN VENTE

Les assortiments que nous avons réunis dans ces articles pour la Saison de Printemps sont remarquables par leur importance et leur variété, mais se distinguent surtout par les hautes nouveautés qui y renferment et par leurs prix extrêmement avantageux.

Un très grand nombre de hautes nouveautés sont notre propriété exclusive.

ENVOI FRANCO D'ÉCHANTILLONS

Expédition franco pour tout achat à partir de 25 francs

THÉ DES MANDARINS

Qualité Supérieure

AU PRIX CAPRICE PRIX

FIXE AU CAPRICE FIXE

37-39, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 37-39 et 19, Rue Dabois, LYON

SAISON DE PRINTEMPS

Cette semaine a consacré le succès sans précédent des Grands Magasins de Soldes AU CAPRICE. Ce succès, qui tient du prodige, est dû à cette seule cause : c'est que le Directeur de cette Maison sans rivale en son genre vend

50% meilleur marché que partout ailleurs, des articles dont l'élégance, le bon goût, la qualité et la solidité ne se trouvent nulle autre part

# Liquidation des Grands Magasins de Soldes VILLE DE LYON

situés à Lyon, Place des Terreaux, à l'angle des rues St-Pierre et Constantine.

## Le moyen d'écouler un million de marchandises en 3 mois 1/2 VENDRE A VIL PRIX SANS S'INQUIETER DU COUTANT NI DE LA VALEUR

Comme le fait actuellement la direction de la «VILLE DE LYON» Nous en donnons ci-dessous quelques exemples:

Guipure	française blanche ou crème, jolis dessins, le mètre.....	15
Guipure	noir, le mètre.....	25
Guipure	qualité courtoise, qualité extra pour rideaux de vitrage, le mètre.....	25
Guipure	blanche ou crème, festonnée, jolis dessins, le mètre.....	35
Serviettes	dames, encadrées, tout-ours, lés, expertises, la serviette.....	25
Linge	dames, encadrées, pour serviettes, qualité extra, le mètre.....	40
Mouchoirs	blancs pur fil de Cholet, qualité de 10 fr. le douzaine.....	4 90
Serviettes	Parisienne, linge mi-blanc, jolis dessins, encadrées.....	5 90

<b>170 PIÈCES TOILE LESSIVÉE</b>		
61 extra largeur 80 centim.	50	
pour draps de lit, expertises à moitié prix, le mètre.....		
Toile	mi-blanc pur fil, larg. 80 c., pour draps de lit, val. 1 fr. 25 le mètre.....	65
Toile	lessivée, larg. 1 mètre, pour grands draps, sacrifiée le mètre.....	65
Toile	pur fil blanc, gros grain, val. 1 fr. 75 le mètre.....	75
Toile	lessivée pur fil, larg. 1 m. 10, pour grands draps, le mètre.....	85
Toile	crème, excellente qualité, larg. 180 et 2 m., pour draps sans couture le mètre.....	1 45
Toile	blanche, extra soignée, larg. 2 m. 40 pour draps sans couture, val. 5 fr. 50 le mètre.....	2 45
Shirting	blanc, sans apprêt, larg. 85 c., pour chemises, expertises le mètre.....	35
Faïences	pour cuisines, en blanc ou blanche au feu de 2 fr. 25.....	35

Chemises	de dames, crêtonne écru, festonnées, qualité extra.....	2 25
Chemises	pour dames, shirting petits plis broderies et dentelles, v. 8 fr.....	2 95
Pantalons	shirting festons, petits plis, broderies, vaillant 4 fr. 50.....	1 75
Gamises	et pantalons p. dames, petits plis, broderies anglaises.....	2 25
Chemises	shirting extra, festonnées à la main, valeur 4 fr.....	1 95
Chemises	toile blanche fine, festonnées à la main, val. 7 fr. 50.....	3 90
Corsets	coutil ou lasing, baleme extra fort, au lieu de 10 fr.....	3 45
Chemises de nuit	de dames, festonn. petits plis, v. 12 fr.....	5 50
Mouchoirs	haut-à-fine, vignettes couleur, ourlets à jours, expertises.....	25
Couvre-lits	tricot blanc à franges sorte de 8 fr. expertises.....	3 45
Couvre-lits	blancs, orge soie, 2 m. 10-1 m. 70, au lieu de 8 fr.....	3 90
Gr. couvertures	pur laine blanche métrée, 2 m 70 + 2 m 40 au lieu de 20 fr.....	17 50

Draps	crêtonne écru, bonne qualité, pour lit d'une personne, le drap.....	2 45
Draps	crêtonne écru, long. 3 m. larg. 2 m. 10, val. 8 fr. le drap.....	3 90
Draps	toile lessivée pour lit d'une personne, expertisé le drap.....	2 95
Draps	toile mi-blanc pur fil, long. 3 m. larg. 1 m. 60, le drap.....	3 90

La Direction ayant été forcée de prendre livraison d'une quantité de tissus nouveaux commissionnés pour la saison, avant la liquidation, à des maisons de Roubaix, a décidé pour s'en défaire, de les sacrifier comme le reste du stock, perdant ainsi plus de 60 0/0. Ci-dessous quelques exemples:

**Un Lot Diagonales beige**  
dernier genre, splendide tissu grande larg. pour robes et costumes fabriqué pour être vendu 2 fr. le mètre donné à..... 75

**Crêpons** rayure Pékin nouveau pour robes larg. 1 m. au l. de 2 fr. 50..... 95

**Beige** mélangé chevron nouveau pour robes valeur de 3 fr. le mètre..... 1 25

**Serges** pure laine l. 105 nuances nouvelles qualité de 3 fr. le mètre..... 1 45

**Armures** pure laine l. nouveau pour costumes valeur 4 fr. le mètre..... 1 95

**Law-Tennis** nuances claires, dernier genre, au lieu de 4 fr. le mètre..... 1 75

**Côte de cheval** tissu pure laine, nouveau pour robes et costumes, valant 4 fr. 50 le mètre..... 2 45

Cretonne	Mulhouse pour tentes et aménagements, jolis dessins, au lieu de 11. 25 le mètre.....	65
Carpettes	moquette Beauvais, dessins Orient, 2 m + 1 m 40.....	9 50
Carpettes	moquette Beauvais, dessins Louis XIII, 2 m 50 + 2 m. v. 40f.....	17 75

**CHAUSSETTES**  
pour hommes, coton extra, finies expertises pour rien, la paire... 35°

**Oreillers** plume vive et épurée, enveloppe coutil beige pur fil..... 2 95

**Matelas** crin d'Algérie, larg. 80 c., coutil beige pur fil..... 7 90

**Matelas** laine de pays, larg. 80 c. recouvert coutil beige pur fil v. 35f..... 15 75

**Sommiers** élastiques capitonnés, recouvert coutil beige pur fil..... 16 50

**Lits** fer forgé long. 1 m. 80, larg. 80 c. au lieu de 30 fr..... 13 50

MATÉRIEL & AGENCEMENTS A VENDRE EN SUITE: Banques, Glaces, Rayons, Chaises, Appareils à gaz, Lustres etc., etc. Cléchés-Annonces B. DELAYE, 8, rue Henri IV

# TAILLEUR MODERNE ÉTÉ 1892 PANTALON 15 SUR MESURE LYON - Passage des Terreaux - LYON MEILLEUR MARCHÉ QUE LA CONFECTION

Etude de M<sup>e</sup> CHAINE, avoué à Lyon, 90, rue de l'Hôtel-de-Ville, 90.

**VENTE VOLONTAIRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES en trois lots**

**1<sup>o</sup> D'UNE BELLE MAISON**  
Ayant caves voutées, rez-de-chaussée et cinq étages, avec balcons aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages, et cour commune, se situant à Lyon, place Money, 6, angles des rues Ney et Vauban; la maison occupant une superficie de 225 mètres carrés environ.

**2<sup>o</sup> D'UNE GRANDE MAISON**  
Ayant caves voutées, rez-de-chaussée et trois étages, avec balcon au 2<sup>e</sup> étage, et cour, sise à Lyon, route de Grenoble, 116, occupant une superficie approximative de 400 mètres carrés environ.

**3<sup>o</sup> D'UNE MAISON**  
Ayant caves voutées, rez-de-chaussée et deux étages, avec cour et entrepôt, sise à Lyon, quartier de Monplaisir, chemin de Monplaisir aux Maisons-Neuves, appelé aujourd'hui chemin Feuillat, 63; occupant une superficie totale de 1276 mètres carrés environ.

Adjudication au Samedi 26 mars 1892, à midi AU PALAIS DE JUSTICE DE LYON

**MISES A PRIX**  
1<sup>er</sup> lot, 80,000 fr. — 2<sup>e</sup> lot, 50,000 fr. — 3<sup>e</sup> lot, 20,000 fr. Pour extrait: Léon CHAINE.

Pour les renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> Chaîne, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 90; M<sup>e</sup> Micolier, avoué à Lyon, 40, rue de la Barre; M<sup>e</sup> Dalin, avoué à Lyon, 1, rue Gentil; M<sup>e</sup> Magnin, avoué à Lyon, 31, rue Tupin; M<sup>e</sup> Rolland, docteur en droit, à Lyon, rue de la Tribune, 53, et, pour voir le cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

**PARIS**

**GRANDS MAGASINS DU Printemps**

**NOUVEAUTÉS**

Envoi gratis et franco du catalogue général illustré renfermant toutes les modes nouvelles pour la SAISON d'ÉTÉ, sur demande adressée à M<sup>m</sup> JULES JALUZOT & C<sup>e</sup> PARIS

Sont également envoyés franco, les échantillons de tous les tissus composant les immenses assortiments, mais bien spécifier les genres et prix.

Expéditions FRANCO à partir de 25 francs

**DENTS** Guérison certaine et conservation par le dentifrice *Jeanne d'Arc*. Prix: 1 fr. 25; poste, 1 fr. 50. Dép. Lagay, coiffeur, 9, rue Bugeaud, Lyon.

**Maladies**

L'Injection du docteur Méry, de Metz, médicament éprouvé depuis plus de 48 ans, pour la guérison radicale des écoulements de deux sexes. Il réussit toujours. — Prix: 2 fr., franco, 3 fr.

**CORS** aux pieds, Ongles de perches, Guérison radicale en 48 heures par le Topique PERSAN

L'auteur, le plus commode, le plus sûr, il s'applique comme un timbre-poste. Son efficacité le place au-dessus de tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. — Prix, 1 fr., franco, 1 fr. 10. Dépôt chez tous les march. de chaussures.

**PHARMACIE du PALMIER, 20, boulevard des Brotteaux**  
En face la gare de Genève, LYON

**Compagnie Coloniale**

**CHOCOLATS**

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Entrepôt général: Avenue de l'Opéra, 19, Paris

DANS TOUTES les VILLES, chez les PRINCIPAUX COMMERCANTS

NOTA. — Les Cacaos en poudre, étant toujours privés du Beurre de Cacao, n'ont absolument aucune valeur nutritive; les Chocolats seuls, constituant un aliment complet, leur doivent donc être préférés.

**SIROP DE COURTOIS**

EX-PHARMACIEN DES HÔPITAUX

Guérison rapide des toux, rhumes, bronchites chroniques, grippe, influenza

Souverain contre l'Influenza

Dépôts: Hôtel-Dieu de St-Etienne; Ph<sup>o</sup> Courtepée, Lyon, 12, rue Neuve.

Détail pharmacie prix au gros

**REANTURES de bas en**

tous genres, coton couleurs 70c., blancs 60c. cours Lafayette, 131, et rue Paul-Bert, 41.

**EAU tonique purgative et dépurative (PÉRIODIQUE)**

Dyspepsie, Gastralgie, Maladies du foie et des reins, obésité, Constipation, Circulation du sang, Diabète. Cette Eau est très diurétique. En vente chez tous les Pharmaciens & Marchands d'Eaux minérales

Direction de l'Établissement à Brides le 15 Mai au 1<sup>er</sup> Octobre

**CIE DES SALINS DU MIDI**

A partir du 7 Mars courant, les magasins seront transférés cours de la Liberté, 33, et rue Mazenod (près la Préfecture).

**RETRAITE DE 400 FRANCS**

Assurée par la Garantie Foncière, en versant 2 fr. par mois pendant 15 ans. Actif foncier 4 millions

M. GEN, agent général à Lyon, 48, rue de la République.

**CHOCOLAT DE L'UNIVERS**

France par 5 kilos. — Maison de détail: 10, rue d'Alger, LYON

**MME JOURDAN ACCOCHEUSE**

Cours Gambetta, 38

Traite sur toutes les maladies, spécialement les dérèglements de matrice (stérilité), constipation opiniâtre, sympt., gonflement du ventre, maux de reins, digestion difficile, gastrite, etc. Traite par correspondance.

**GRANDE CHAPELLE DES 3 PRIX**

2,55 - 3,55 - 7,55

ASSORTIMENT COMPLET

CHEMISES, FAUX-COLS, MANCHETTES, POUR HOMMES, BRETILLES, PARURES ET BOUTONS DE MANCHETTES, CRAVATTES, FOULARDS ÉPINGLES, POUR GARÇONS, CANNES, PARAPLUIES ET OMBRELLES

SOLIDITÉ - ÉLÉGANCE - BON MARCHÉ

**M. ARNAUD**  
LYON - Rue Terme, 21 - LYON

# PAPIER SATIN POUR CIGARETTES LE PLUS FIN: DONC LE MEILLEUR AVIS IMPORTANT

**BOURSE DE LYON**  
Du 5 Mars 1892

**FONDS D'ÉTAT**

3 0/0 Français.....	96 60	Crédit Lyonnais.....	784 37
Au porteur.....	96 75	Mobilier Espagnol.....	...
Amortissable.....	97 20	B. Pays hongrois.....	...
4 1/2 1883.....	104 70	Banq. Esc. Paris.....	537 50
Italie 5 0/0.....	87 75	Banque ottomane.....	537 50
Espagne 4 0/0 ex.....	58 55	Banque P.-Autriche.....	460 ..
Hongrie 4 0/0.....	19 15	Société lyonnaise.....	422 50
Autriche 4 0/0.....	82 ..	Paris-Lyon-Médit.....	...
Russe 5 0/0.....	67 ..	Andalous.....	...
5 0/0 79.....	65 95	Chémias Autrich.....	618 12
5 0/0 80.....	93 15	Cacérés-Portugal.....	...
5 0/0 80.....	93 15	Lombard-Vénitien.....	263 75
5 0/0 80.....	93 15	Méridional.....	387 50
5 0/0 80.....	93 15	Méridional.....	155 ..
5 0/0 80.....	93 15	Nord de l'Espagne.....	...
5 0/0 80.....	93 15	Portugal.....	166 25
5 0/0 80.....	93 15	Saragossa.....	...
5 0/0 80.....	93 15	Canal de Suez.....	...
5 0/0 80.....	93 15	Paris fondateur.....	...
5 0/0 80.....	93 15	Canal maritime.....	...
5 0/0 80.....	93 15	Société f. Lyon.....	...
5 0/0 80.....	93 15	Société f. Lyon.....	...

**OBLIGATIONS**

Ville de Lyon.....	100 00	Lyon-Fourvières.....	...
V. de Paris 1860.....	530 50	Quai-Lyonnais.....	384 50
1865.....	530 50	S. f. nouv. 1865.....	...
1869.....	530 50	Andalous 3 0/0.....	...
1871.....	409 50	Autriche-Hongr. 1 <sup>o</sup> .....	...
1875.....	409 50	Beira-Alta 3 0/0.....	...
1883.....	409 50	Cacérés-Portug.....	...
1889.....	409 50	Lombard ancien.....	230 ..
V. de Marseille 7 1/2.....	303 ..	Nov. nouv.....	303 ..
Com. 1871 3 0/0.....	484 50	Nord de l'Espag. 5.....	...
Com. 1873 3 0/0.....	485 ..	Portugal 3 0/0.....	111 ..
Com. 1875 3 0/0.....	485 ..	Gaz de Lyon.....	1078 75
Com. 1883 3 0/0.....	485 ..	Forges de l'Orme.....	1695 ..
Com. 1885 3 0/0.....	479 ..	Croust.....	1695 ..
Bombes 3 0/0.....	419 ..	Mines de la Loire.....	...
Décl. S.-Est.....	419 ..	Montauban.....	946 25
— nouv.....	419 ..	Saint-Etienne.....	257 ..
Paris-Lyon-Médit.....	451 50	Créat-Roussé.....	...
1863.....	451 50	G.-Tramways-Lyon.....	...

**BOURSE DE PARIS**  
Du 5 Mars 1892

**DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE**

LAUT	COURS DE CLOTURE	HAUSSE	BAISSE
3 0/0.....	96 75	96 90	.. 05
3 0/0 nouv.....	95 02	95 75	.. 08
3 0/0 amort. ex.....	97 85	97 47	.. 13
4 1/2 1883.....	105 05	105 20	.. 15

**TELEGRAPHIE PRIVÉE**

CLOTURE D'HIER	VALEURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
96 57	3 0/0 Français.....	96 67	96 70
95 62	3 0/0 nouv.....	95 70	95 75
105 17	4 1/2 Fr. (1883).....	105 17	105 20
87 70	5 0/0 Italien.....	87 70	87 75
58 15	4 0/0 Espagn. ext.....	58 40	58 75
67 00	Hongrie 4 0/0.....	67 00	67 00
67 00	Portugal.....	67 00	67 00
48 10	Russe Ottoman.....	46 15	61 10
48 10	Dettes Egypt. unif.....	4 3	485 ..
430 ..	Banque de France.....	430 ..	430 ..
1207 ..	Crédit Foncier.....	1210 ..	1212 ..
171 ..	Banq. d'Esc. Paris.....	171 ..	160 ..
787 ..	Crédit Lyonnais.....	785 ..	787 ..
537 ..	Crédit Algérien.....	538 ..	537 ..
585 ..	Mobilier Espagnol.....	585 ..	582 ..
585 ..	Banque Ottomane.....	585 ..	582 ..
414 ..	Panama.....	414 ..	414 ..
620 ..	Paris-Lyon-Méd.....	617 ..	615 ..
165 ..	Autrichiens.....	165 ..	167 ..
165 ..	Lombards.....	165 ..	167 ..
152 ..	Saragossa.....	152 ..	155 ..
152 ..	Nord Espagne.....	152 ..	155 ..
585 ..	Méridional.....	585 ..	585 ..
2705 ..	Suez.....	2710 ..	2707 ..
95 11/16	Consolidé.....	95 7/8	95 7/8

**APRÈS BOURSE**  
Du 5 Mars

3 0/0 français.....	96 75	Douanes.....	435 ..
4 1/2.....	104 70	Rio Tinto.....	435 62
Italie.....	87 75	Tharsis.....	140 ..
Extérieure.....	58 68	De Beers.....	363 75
Hongrois.....	91 75	Tabacs.....	357 10
Russe 1891.....	75 75	Panama.....	28 1/2
Orient consolidé.....	66 00	à vue.....	...
Chemises Londres.....	28 1/2	1/2	...
Portugal.....	27 ..	s/Ber.....	...
Turc.....	19 17	Petersb.....	...
Egypte unifiée.....	483 75	Vienne.....	...
priviligé.....	451 17	Amst.....	...
Banque Ottom.....	533 87	3 0/0 franç. n.....	95 75

**COURS DES VALEURS EN BANQUE**  
Du 5 Mars 1892

**ACTIONS**

Trifail.....	377 50	N.-E. Hongrois.....	516 25
Alpines.....	142 10	Farstemberg.....	...
Algeris.....	142 10	Bottendorf.....	...
Lanteria.....	...	Lots Turcs.....	...
Huta-Bankowa.....	...	Charkow.....	...
Champ-d'Or.....	...	S31e.....	...

**OBLIGATIONS**

**CONDITION DES SOIES DE LYON**  
Du 5 Mars 1892

Nombre	SORTES	France	Espagne	Inde	Halle	Syrie	Bengale	Chine	Japan	Tissin	Poids
32	Organs.....	8	10	4	3	2	1	2	1	2	2784
19	Trames.....	11	3	12	7	4	3	14	13	1	1387
3	Diverses.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	5328
3	Boines.....	3	3	3	3	3	3	3	3	3	...
131		191	13	14	12	7	14	25	19	2	9499

**BALLOTS PESÉS**

2 Organs.....	112
3 Trames.....	1034
81 Grèges.....	450
Diverses.....	4286
80.....	4286

Ballots conditionnés depuis le 1<sup>er</sup> du mois..... 621

Ballots pesés depuis le 1<sup>er</sup> du mois..... 448

**CONDITION DES SOIES D'AUBENAS**  
du 4 Mars 1892

Organsins: 2; Poids: 202. — Trames: 200; Poids: 708. — 7 Grèges: 708. — Ballots pesés: 200. — 7 Grèges: 708. — 12 Ballots

Dernier numéro placé 15.

Total du 1<sup>er</sup> au 4: 1408 kilos.

**MARCHÉ AUX GRAINS**  
Palais du Commerce

5 Mars 1892

Farine, marg. sup.....	125 kil., 57 fr. à 60 »
de commerce.....	48 fr. à 53 »
de ronde, sup.....	45 fr. à 48 50
de ordina.....	43 fr. à 46 50
de boulanger.....	51 fr. à 56 50

Rendus à Lyon

Blé, Dauphiné, choix.....	26 50 à 28 50
ordinaire.....	25 » à 27 25
Blé, de Bresse, choix.....	27 50 à 28 50
ordinaire.....	25 25 à 26 50
Blé, du Bourbonnais, choix.....	26 » à 28 »
ordina.....	25 » à 27 »

Les 100 kilos rendus à Lyon

Seigle, du Lyonnais.....	100 kil., 18 25 à 20 50
du Dauphiné.....	18 » à 19 50
ordinaire.....	16 50 à 18 50
de toutes provenances.....	15 50 à 16 75

Rendus à Lyon

**MARCHÉ AUX FOURRAGES**  
Lyon - Guillotière

Poin, 1 <sup>er</sup> choix.....	100 kil., 40 » à 41 50
ordinaire.....	9 25 à 9 75
Luzerne, 1 <sup>er</sup> choix.....	9 » à 10 50
ordinaire.....	8 50 à 9 25
Paille de seigle.....	4 50 à 6 »
de froment.....	4 25 à 5 50
d'avoine.....	3 50 à 4 25

Droits d'octroi non compris

**Issues**

Son.....	100 kil., 12 50
Recoupes.....	12 »

Rendus à Lyon

**ÉTAT-CIVIL DE LYON**

**INUMATIONS**

Premier arrondissement. — Antoinette Laca, tisseuse, 35 ans, rue Duroc, 12, f. 11 h. — Veuve Rostaing, née Rodari, sans profession, 75 ans, rue Bruno, 3, f. h. — Pierre Collongeon, 9 mois, rue Mottet-Gerardo, 16, f. 3 h.

Deuxième arrondissement. — Joseph Ancian, smannier, 35 ans, Hôtel-Dieu, f. 10 h. — Epouse Guignast, née Laroche, 73 ans, sans profession, Hôtel-Dieu, f. midi. — Jules Warinet, géomètre, 45 ans, rue Laurencin, 12, f. 2 h. — Epouse Roux Fouillet, née Marie, sans profession, 39 ans, rue de la République, 23, f. 4 h. — Epouse Stutz, née Roger, sans profession, 69 ans, Hôtel-Dieu, f. 3 h. — Joseph Bertin, employé, 45 ans, Hôtel-Dieu, f. 8 h.

Troisième arrondissement. — Epouse Colomb, née Labuire, rentière, 73 ans, rue Paul-Bert, 23, f. 8 h. — Marie Marthaud, sans profession, 41 ans, rue de Vendôme, 27, f. 10 h. — Yvonne Perrot, née Fontana, sans profession, 84 ans, rue Chevrol, 32, f. 2 h. — Michel Arnaud, poëtier, 42 ans, rue Molitor, 13, f. 4 h. — Pierre Valette, sans profession, 67 ans, avenue des Ponts, 1, f. midi. — Joachim Chavriol, 10 jours, avenue de Saxe, 219, f. 3 h. — Gabrielle Chavriol, 10 jours, avenue de Saxe, 219, f. 3 h.

Quatrième arrondissement. — Epouse Renaud, née Guillard, boulangère, 42 ans, rue du